

## Flash Info SCRELEC

### SCRELEC devant la presse

Le 24 juin dernier, SCRELEC a tenu sa conférence de presse annuelle devant une vingtaine de journalistes. Jacques David, Directeur de SCRELEC, leur a dévoilé le bilan 2006-2007 de l'éco-organisme : 96 nouveaux adhérents (pour un total de 246 membres), une collecte en hausse de 48% et de beaux succès pour le programme Batribox. Les médias ont apprécié ce rendez-vous, comme le prouvent ces quelques articles.

**RTL**

22 juin 2008

C'EST NOTRE PLANETE

L'émission est consacrée au recyclage des piles. En France, le concept se développe, même si nous sommes en retard sur nos voisins avec seulement un tiers des piles vendues qui sont rapportées. Les boîtes ne sont pas très visibles pour l'instant, mais des efforts sont faits...

24 juin 2008

Journal de 06h00

Interview de Jacques David, Directeur de SCRELEC, éco-organisme responsable du recyclage des piles et des batteries...

**ouest france**

10 juillet 2008

COLLECTE DES PILES USAGÉES : PEUT MIEUX FAIRE

Il n'y a plus qu'un Français sur dix à jeter encore ses piles usagées à la poubelle selon un sondage Ifop/Batribox...

**Le Monde**

11 juillet 2008

UN TIERS DES PILES JETABLES SONT COLLECTÉES ET TRIÉES

Le réflexe de les rapporter fait défaut. Les organismes chargés de les récupérer vont sensibiliser les enfants...

**La VOIX des COMMUNES**

30 juin 2008

LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DES PILES ET ACCUMULATEURS

Piles et batteries usagées : Scirelec met les écoliers français à contribution L'éco-organisme Scirelec, partenaire d'éco-école...

### Nouveaux adhérents

ACB • E-MOTION • EUROCLIMAT • ISH DEVELOPPEMENT JVC PROFESSIONAL EUROPE Ltd • MAJORETTE SAS • PEARL DIFFUSION • PLANTIFLOR S.A.R.L. • SINGER FRERES • SODITRAL • SOGESPROM • STRAPMEDIA TRACE SPORT • VELOSCOO • DU FUTUR SAS • XPLORER

**SCRELEC**

Directeur de la Rédaction : Jacques David  
8, rue Edouard Naud • 92 130 Issy-les-Moulineaux  
Site internet : www.screlec.fr • www.batribox.fr  
Tél : 01 41 33 08 40 • Fax : 01 41 33 08 41



### SCRELEC siège au Sénat

A l'occasion des 4<sup>èmes</sup> Etats Généraux des Jeunes Eco citoyens organisés le 6 juin dernier, SCRELEC s'est invité au Sénat. Une bonne occasion de sensibiliser les jeunes générations à l'importance de la collecte. Au cours de cette journée, pas moins de 500 Mini Batribox ont été distribuées aux enfants.

### Le chiffre-clé

Le succès de la Mini Batribox investit la Toile. Lors de la dernière Semaine du Développement Durable, près de 10 000 exemplaires de la « désormais célèbre » petite boîte en carton recyclé ont été commandés par les internautes.

(Source www.batribox.fr)

### Quoi de neuf

Conception • Rédaction • Impression : Agence Circulème Pourzet

# Collect'info

environnement

JUILLET - AOÛT 2008

N°10

Edito



### Nouveauté

## Connaissez-vous le Pack Ecole Batribox ?



Cette innovation SCRELEC permet aux établissements scolaires de recevoir gratuitement du matériel de collecte (Batribox et Mini Batribox) et des outils de sensibilisation (dépliants, affiches, DVD...) pour les enfants au sein de leur école. 6 millions d'écoliers français devraient bientôt s'inscrire dans cette démarche citoyenne.

**1 milliard** c'est le nombre de piles et batteries stockées chez les Français.

Ce chiffre est tiré d'un sondage SCRELEC réalisé en 2008 sur le site www.batribox.fr

A la veille des vacances d'été, un point d'étape s'impose sur la transposition en droit français de la Directive européenne batteries 2006/66/CE.

Où en sommes-nous exactement ?

Le processus a pris un peu de retard. Initialement prévue pour la fin de l'année, cette transposition qui conduira à un élargissement de notre activité vers les piles et batteries utilisées en milieu professionnel, sera légèrement décalée. Selon toute vraisemblance, elle interviendra début 2009. Inutile toutefois de s'alarmer, puisque le texte définitif du décret est pratiquement finalisé. Actuellement, nous discutons des contenus du cahier des charges des futurs éco-organismes agréés.

En attendant la mise en œuvre de la Directive européenne, SCRELEC reste actif en poursuivant sa mission qui est de collecter un maximum de piles et batteries usagées.

Pour cela, nous avons récemment conclu un accord avec les trois éco-organismes DEEE (Eco-Systèmes, Ecologic, et ERP) pour récupérer leurs piles et batteries issues du démantèlement des équipements électriques et électroniques.

Bon été à tous.

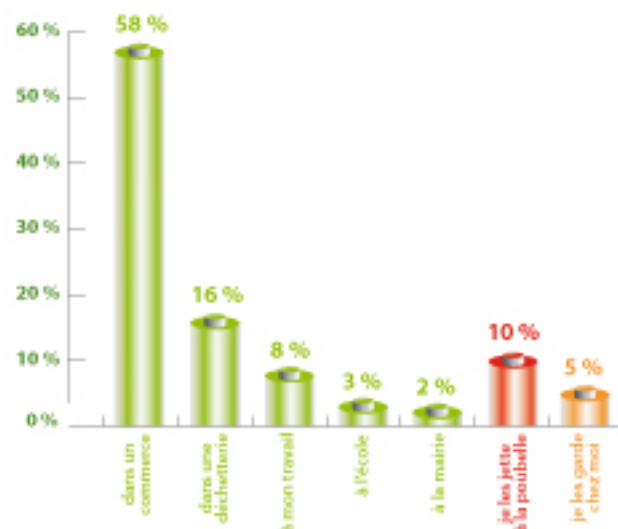
Jacques David  
Directeur de SCRELEC



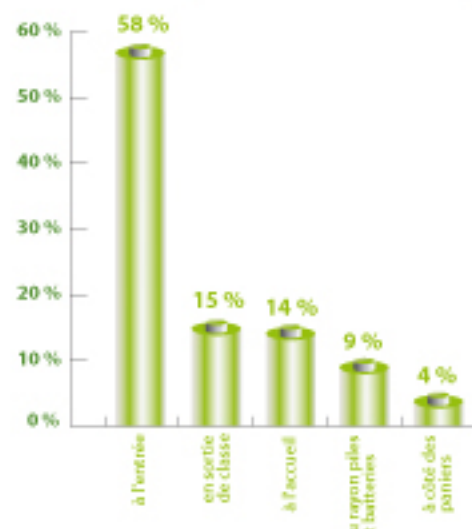
# Les Français et les points de collecte

## sondage Ifop pour Batribox

**Vous personnellement, que faites-vous de vos piles et batteries usagées le plus souvent ? Je les dépose...**



**Au sein du supermarché, quel serait pour vous l'endroit idéal pour placer le bac de collecte de piles et batteries usagées ?**



Que font les Français de leurs piles et autres batteries en fin de vie ? Ils les trient. Tel est le principal résultat d'un intéressant sondage Ifop pour Batribox réalisé en mai 2008. Ce sondage révèle que 87% des Français affirment déposer leurs piles et batteries usagées dans un point de collecte. Où ? Très majoritairement (à 58%) dans les supermarchés ou les commerces spécialisés et 16% en déchetterie. Ces chiffres sont

encourageants à plus d'un titre : ils prouvent que les points de collecte trouvent peu à peu leur place dans le paysage du tri sélectif.

Pour preuve, selon le sondage Ifop pour Batribox, seulement 10% des personnes interrogées avouent jeter ce type de déchets à la poubelle. On comprend mieux dès lors pourquoi 30% des piles et batteries vendues sont collectées en fin de vie.

### Voici les principaux enseignements à tirer de ce sondage sur les habitudes de collecte des Français.



- 67% des Français savent que les magasins qui commercialisent des piles et des batteries ont l'obligation de les collecter lorsqu'elles arrivent en fin de vie.
- 59% des personnes interrogées estiment que le supermarché est le lieu de collecte le plus pratique, suivi du lieu de travail pour 14% d'entre eux.
- Au supermarché, 58% des Français pensent que l'entrée du magasin est l'endroit idéal pour placer le bac de récolte des piles et batteries usagées.
- En général, les femmes et les retraités sont les personnes triant le plus de déchets. Ils sont plus nombreux à utiliser les points de collecte des magasins.

- Avec 2% de la collecte réalisée sur les lieux de travail et 6% dans les écoles, ces deux nouveaux points de collecte représentent un fort potentiel pour les années à venir.
- 67% des Français considèrent que les points de collecte sont insuffisamment mis en évidence.
- Les points de collecte peuvent améliorer l'entretien des outils mis en place : 53% des sondés les trouvent trop pleins et 35% estiment qu'ils sont en mauvais état et sales.
- 5% des Français stockent encore leurs piles et batteries usagées chez eux.

## En bref

Le saviez-vous ?  
Il y a désormais en France plus de 10 000 points de collecte Batribox pour les piles et batteries usagées. Pour retrouver le point le plus proche de chez vous, rendez-vous sur [www.batribox.fr](http://www.batribox.fr)

# 3 questions à...

Distribution de Mini Batribox en magasin, animations, positionnement des bacs de collecte... les pistes pour développer la collecte de piles et batteries sont nombreuses. LEROY MERLIN et SCRELEC proposent quelques idées pour faire de ce point de collecte un passage obligé pour tout éco-citoyen.

## Yves Bogaert

Responsable merchandising des produits de développement durable chez Leroy Merlin



### Comment avez-vous organisé la collecte des piles et batteries dans vos magasins ?

Nous avons remis à jour depuis le 5 juin toute la collecte des piles, batteries et ampoules à l'intérieur de nos magasins, en partenariat avec SCRELEC et Recylum, qui nous ont apporté tout leur savoir-faire. Compte tenu de la fréquence des dépôts de nos clients, nous avons préconisé l'installation des meubles de collecte plutôt dans les sas d'entrée des magasins ou derrière les caisses. A ces endroits, nous sommes sûrs de capter le maximum de passages. Nous avons désormais 110 meubles de collecte, qui ont été uniformisés et simplifiés, aux couleurs des éco-organismes avec lesquels nous travaillons.

### L'implantation de meubles de collecte vous paraît-elle suffisante pour inciter les clients à ce geste citoyen ?

Les meubles de collecte sont suffisamment visibles pour vivre leur vie sans avoir besoin d'outils de communication supplémentaires. Ce qui ne veut pas dire que nous ne prenons pas des initiatives complémentaires. Ainsi, nous avons pris le prétexte de la Semaine du Développement Durable, en avril dernier, pour lancer une seconde action de proximité, au siège, avec nos collaborateurs cette fois. Des équipes de SCRELEC sont venues leur distribuer quelque 500 Mini Batribox.

### Quels conseils donneriez-vous pour augmenter les quantités de piles et de batteries collectées ?

Il me semble que les éco-organismes comme SCRELEC pourraient mettre encore un peu plus l'accent sur la sensibilisation du grand public, grâce par exemple à de petits films racontant le parcours ou « la vie » d'une pile. De la même manière, au moment des fêtes de fin d'année, lorsque les familles achètent en masse des jouets comportant de nombreuses piles et batteries, des actions de communication et de sensibilisation à la collecte sont envisageables.



## Interviews

## Bérandère Delsart

Responsable des réseaux de collecte et des collectivités locales chez SCRELEC



### Selon vous, quelle est la règle n°1 à suivre pour qu'une collecte de piles et batteries usagées soit réussie et pérenne ?

Si l'on prend le cas des commerces, qui accueillent chaque jour des milliers de clients, il faut que les outils de collecte soient facilement accessibles et bien mis en évidence. Le sondage Ifop pour Batribox montre d'ailleurs que dans un supermarché l'endroit idéal pour placer un meuble de collecte est l'entrée. Si les clients doivent interroger les caissières, faire trois fois le tour du magasin, ils renoncent. Si au contraire, on simplifie le geste de collecte, l'adhésion des consommateurs est immédiate et durable. J'ajoute que pour être réellement efficace, un mobilier de collecte doit avoir tous les éléments d'information et de communication (panneaux...). Les équipes de SCRELEC sont particulièrement vigilantes sur la livraison et l'installation de mobiliers complets.

### Comment garantir la « durabilité » du mobilier ?

Les meubles (demi-lunes sur pied, bacs de comptoir, maxi-tubes) que nous installons dans des commerces doivent être affiants : vidés régulièrement et maintenus dans un bon état de propreté. Pour ces établissements, qui ont l'obligation de collecter les piles et batteries en fin de vie, cet entretien est certes une tâche supplémentaire qu'ils peuvent considérer comme secondaire. Mais c'est aussi une question d'image pour l'enseigne et une réponse aux attentes de leurs clients qui sont de plus en plus sensibilisés à ces problématiques. L'enquête Ifop pour Batribox souligne d'ailleurs que 35% des Français regrettent que les mobiliers de collecte soient souvent mal entretenus, sales et en mauvais état.

### Quel conseil donnez-vous aux commerces pour fluidifier les volumes collectés ?

Là encore, cet aspect de la collecte est essentiel pour l'image d'une chaîne de supermarchés ou pour des enseignes d'électroménager. Nous les sensibilisons d'ailleurs à la nécessité de nommer un responsable en interne qui serait chargé de cette collecte. Et n'oublions pas que SCRELEC a mis en place une procédure simple mais « cartée », qui permet à tout commerçant de bénéficier d'un enlèvement gratuit sous quinze jours ouvrables à partir de 60 kg de produits.

